



N° 35
Février 2019

Organe officiel de l'UD CGT de Vendée
16 Bd Louis Blanc – BP 227 - 85006 LA ROCHE SUR YON Cedex
tel. 02 51 62 66 22 courriel : la.cgt.85@gmail.com

Pour un Printemps des Retraités Plus nombreux et encore plus revendicatifs

Prolonger nos actions pour peser autant que possible sur les choix du pouvoir en place afin qu'il tienne compte de nos exigences, tel est l'enjeu qui nous est posé.

L'intersyndicale nationale des retraités CGT - FSU - FO - CFTC - CFE/CGC - Solidaires - FGR.FP - LSR Ensemble Solidaires s'est félicitée de la nouvelle mobilisation des retraités le 31 janvier, malgré des conditions climatiques exécrables et a décidé de lui donner des suites sous la forme notamment d'une

NOUVELLE JOURNEE NATIONALE D'ACTIONS LE JEUDI 11 AVRIL POUR UN PRINTEMPS DES RETRAITES.

Cette nouvelle initiative sera précédée ;

- **du 8 mars**, journée internationale des droits des femmes qui sera l'occasion de s'exprimer sur la situation des Femmes - Retraitées et notamment sur la pension de réversion qui les concerne plus particulièrement.
- **du 19 mars**, le Comité Confédéral National de la Cgt ayant retenu le principe d'une nouvelle journée d'actions en précisant que c'est dans cette période que le Président de la République et son gouvernement vont clore les « débats publics ». Il s'agira donc de rappeler les revendications du monde du travail, à commencer par celles des retraités.

**ÊTRE A L'INITIATIVE PARTOUT... PRENDRE SOIN DE NOTRE QUALITÉ DE
VIE SYNDICALE... ANIMER NOTRE VIE REVENDICATIVE...**

**l'Assemblée Générale de l'USR du 14 mars prochain sera vraiment l'occasion
de faire vivre
LE PRINTEMPS DES RETRAITÉS**

La politique de Macron nous coûte un « pognon de dingue »

Dans son « grand débat national », le président de la République a cru bon d'exclure de la discussion la situation et les attentes des retraités. Pourtant l'annulation de la hausse de la CSG et la revalorisation des pensions sont au cœur des cahiers de doléances déposés dans les mairies. Pourtant le 31 janvier les retraités ont encore exprimé leur mécontentement et leurs revendications dans 140 manifestations. Il refuse d'entendre ce qui se passe dans le pays.

POUR LES RETRAITÉS: 2 MOIS DE PENSION EN MOINS EN 3 ANS

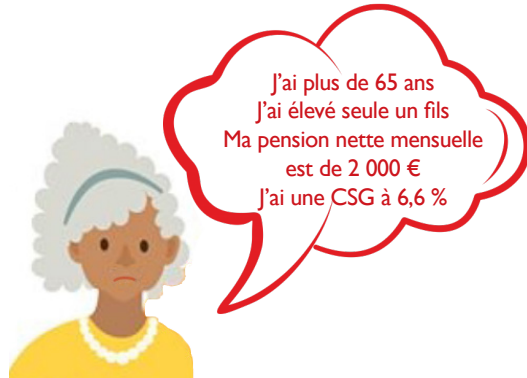
Les retraités sont la cible « privilégiée » d'Emmanuel Macron pour compenser les cadeaux généreusement accordés aux plus riches. Il a augmenté de 25 % la CSG, maintenu le quasi blocage des pensions et des retraites complémentaires. Pire, il désindexe les pensions du coût de la vie et refuse leur augmentation en 2018 alors que l'inflation atteint 1,7 %. En 2019 il accorde 0,3 % d'augmentation alors que très probablement l'inflation sera de l'ordre de 1,6 %. Au total sur les années 2018, 2019 et 2020 c'est près de 2 mois de pensions de sacrifiés pour les retraités. Or, les retraités avaient déjà été fortement mis à contribution depuis des années.



J'ai moins de 65 ans
j'ai une pension nette
mensuelle de 2 002 €
j'ai une CSG à 8,3 %

LE RETARD GRANDISSANT DES PENSIONS SUR LES SALAIRES

Selon les études du ministère du travail entre décembre 1999 et septembre 2018, le salaire moyen a augmenté de 47,2 % et les pensions de retraite seulement de 26,7 %. Cette situation s'est aggravée depuis avril 2013, elle s'est accentuée avec le blocage des pensions et les dispositions fiscales prises ces dernières années: suppression de la demi-part pour le calcul de l'impôt sur le revenu pour la majorité des personnes vivant seules ayant élevé au moins un enfant, fiscalisation de la majoration de pension pour les parents de 3 enfants et plus, instauration de la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (CASA).



J'ai plus de 65 ans
J'ai élevé seule un fils
Ma pension nette mensuelle
est de 2 000 €
J'ai une CSG à 6,6 %

LES CADEAUX AUX PLUS RICHES COÛTENT « UN POGNON DE DINGUE »

Depuis son élection, Macron a multiplié les cadeaux aux grandes entreprises et aux plus fortunés: suppression de l'ISF et mise en place de la « flat tax » sur les revenus financiers (avec un taux forfaitaire de 12,8 % sur les revenus du capital, au lieu de 41 ou 45 % auparavant). Suppression de « l'exit tax » mise en place par Sarkozy qui va permettre aux évadés fiscaux d'économiser 6 milliards d'euros. Le coût de ces mesures est exorbitant pour les finances publiques et la Sécurité sociale.

- 230 milliards d'aides diverses accordées au grand patronat chaque année pris sur nos impôts et le budget de la Sécurité sociale,
- 100 milliards de fraude et 80 milliards liés à l'évasion fiscale,
- 94 milliards de bénéfices en 2017 pour les entreprises du CAC 40, des salaires mirobolants pour quelques grands patrons,
- 57,8 milliards de dividendes reversés en 2018 par les entreprises du CAC 40 à leurs actionnaires, dont moins d'un tiers ira à l'investissement.



Nous avons plus de 65 ans
avec mon mari nous avons
chacun une pension nette
mensuelle de 1 540 €
Nous avons une CSG
à 8,3 %

POUR L'EMPLOI? L'INVESTISSEMENT?

Le show télévisé auquel le président se livre durant des heures se limite en réalité à la défense de sa politique. Selon le président, favoriser les « premiers de cordée », les plus riches, devait les inciter à investir et à embaucher. C'est le contraire qui se passe et les preuves sont connues maintenant: durant les 10 dernières années, les entreprises du CAC 40 ont vu leurs profits augmenter de 9,3 %, leurs impôts diminuer de 6,5 %. Dans le même temps leurs effectifs ont été réduits de 20 %!

Les créations de postes dans le privé ont été divisées par trois en 2018.

Le nombre de retraités obligés de travailler après 65 ans a triplé en 10 ans. En réalité jamais les riches n'ont été aussi riches en France et jamais les personnes en difficulté n'ont été aussi nombreuses.

C'EST NOUS QUI PAYONS LES CADEAUX FAITS AUX PLUS FORTUNÉS

Nos actions depuis la mise en place de la hausse de la CSG et celles des gilets jaunes ont conduit Macron à rétablir un taux de CSG de 6,6 % pour certains retraités. Mais un couple de retraités percevant chacun 1 540 € de revenu net mensuel continuera à acquitter la CSG à 8,3 %. Nous sommes bien loin des 2 000 € annoncés par Macron, car ce qui est pris en compte c'est le revenu fiscal du foyer.

De plus, le taux de 8,3 continuera à s'appliquer pendant 4 à 5 mois pour ceux qui devraient revenir à 6,6 avant d'être remboursés en mai ou juin.

Il faut rappeler que pour ceux acquittant l'impôt sur le revenu, une partie de CSG (2,4 % pour ceux acquittant la CSG à 6,6 ou 8,3 %) ainsi que la CRDS (0,5 %) et la CASA (0,3 %) ne sont pas déductibles du revenu imposable, alors que les prélèvements sociaux sont déductibles de l'impôt sur les revenus du capital!

**Entre 2012 et 2018,
des revalorisations largement
en dessous de l'inflation**

Retraite de base: + 4,60 %

Retraites complémentaires: + 3,40 %

Inflation: + 6 %

LES EFFETS DU PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

Le taux du prélèvement à la source qui a été calculé sans tenir compte des crédits d'impôts, va conduire certains retraités à avoir un prélèvement mensuel, alors qu'avec l'ancien dispositif ils ne payaient pas d'impôt sur le revenu. Pour nombre de retraités le prélèvement à la source va encore produire une diminution des revenus disponibles.

REVENDIQUEZ AVEC NOUS

- L'abrogation des mesures fiscales régressives,
- L'annulation de la hausse de la CSG pour tous les retraité-e-s,
- La revalorisation des retraites à hauteur de l'inflation soit 1,7 % au 1er janvier 2019 et rattrapage des pertes cumulées depuis 20 ans,
- Le retour à l'indexation des pensions de retraite sur l'évolution des salaires,
- Le maintien de la pension de réversion sans conditions de ressources et son extension aux pacés et concubins.

POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

• Mon pouvoir d'achat • Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

➤ **J'adhère à la CGT**

Nom ➤ Prénom ➤

Adresse ➤

Code postal ➤ Ville ➤

Branche professionnelle d'origine ➤

Mail ➤ Tél. ➤

Bulletin à retourner à l'UCR-CGT - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil cedex ou à remettre à un(e) militant(e) Cgt de votre connaissance



MACRON VERROUILLE LE DÉBAT,

Vous avez dû recevoir la lettre du président. Le message est clair : je vous écoute mais ne comptez pas sur moi pour entendre vos demandes sur le pouvoir d'achat, les salaires, les pensions et minimas sociaux et pas question de rétablir l'ISF. Bref, rien sur les légitimes revendications qui, depuis des mois, fondent la colère des retraités et du mouvement des gilets jaunes.

LA CGT RETRAITÉS VOUS DONNE LA PAROLE !



POUVOIR D'ACHAT :

- L'annulation et le remboursement de la hausse de la CSG pour tous les retraités. oui non
- Sur les trois années, nous perdons plus de 2 mois de pension. Nous exigeons le rattrapage. oui non
- Le retour à l'indexation sur les salaires, oui non
- Pas de pension inférieure au SMIC (1800 € revendiqués par la CGT) oui non
- Le maintien de la pension de réversion sans conditions de ressources et étendue aux pacsés et aux concubins.. oui non

Votre avis :
.....
.....
.....



JUSTICE FISCALE !

La fiscalité est un puissant moyen de financement des investissements pour répondre aux besoins sociaux et économiques et réduire les inégalités, à condition que l'effort soit justement réparti. Un impôt juste est un bon moyen de financer nos besoins dans les domaines de la santé, de l'éducation, des transports et des services de proximité.

- Rétablir l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) oui non
- Redonner à l'impôt sur le revenu sa place en l'élargissant à tous les revenus financiers et du patrimoine. oui non
- Rendre l'impôt plus progressif en augmentant le nombre de tranches et le taux d'imposition des plus riches oui non
- Réduire les taux de TVA, impôt injuste payé par tous, notamment sur les produits de première nécessité oui non
- Rétablir la demi-part fiscale pour les personnes vivant seules ayant élevé au moins un enfant oui non
- Réformer la fiscalité locale afin de diminuer les charges des ménages à faible revenu et rendre les entreprises responsables par rapport au territoire oui non
- Lutter contre les paradis fiscaux et l'évasion fiscale. (80 à 120 Milliards d'€ par an en France) oui non

Votre avis :
.....
.....
.....

SANTÉ, des moyens à la hauteur des besoins

Notre système de santé rencontre aujourd'hui de graves difficultés (accès aux soins, fermeture d'hôpitaux, privatisation accrue de la médecine, de moins en moins de médicaments remboursés, trop de dépassements d'honoraires, manque de médecins...).

- Pour des hôpitaux publics de proximitéoui non
- Développer des centres de santé pluri professionnels publics de proximité, gérés par les collectivités localesoui non
- Des moyens pour les urgences 24h/24oui non
- Reconquérir une Sécurité sociale du XXIe siècle, couvrant l'ensemble des besoins de la naissance à la mortoui non
- Aller vers le remboursement à 100 % de la prévention et des soins par la Sécurité Socialeoui non
- Des EHPAD Publics (Maisons de retraite) à des tarifs accessibles à tousoui non
- Mettre fin aux dépassements d'honorairesoui non
- L'accès à la couverture complémentaire doit être garantie à tousoui non

Votre avis :

.....

.....

.....

SERVICES PUBLICS, pour tous, partout

Les services publics sont des biens communs qui contribuent à réduire les inégalités. Dire que les services publics coûtent cher est un non-sens. L'entretien des villes, des routes, l'aménagement du territoire, l'accès à la santé, l'enseignement... reviendraient plus chers s'ils étaient confiés à des sociétés privées. Les autoroutes, les EHPAD (maisons de retraites) privées, l'Energie (privatisation et découpage d'EDF), la gestion de l'eau ou les dépassements d'honoraires sont autant d'exemples du coût des privatisations supporté par les citoyens.

- Le maintien ou la réouverture des services publics de proximité (bureaux de poste, lignes ferroviaires, centre des impôts...)oui non
- Des accueils physiques pour recevoir les usagersoui non
- Plus de personnels correspondant aux besoins.....oui non
- Nationaliser les autoroutes.....oui non
- Une gestion publique de l'énergie (gaz et électricité) et de l'eauoui non

Votre avis :

.....

.....

.....



Bulletin de participation à l'Assemblée Générale du 14 mars

Nom Prénom	Syndicat ou section syndicale	Adresse postale et internet	Participe au repas	
			Oui	Non

Prix du repas : 10€

Bulletin de participation à renvoyer impérativement **avant le vendredi 8 mars à** :

USR CGT /16BD Louis Blanc /BP 227 /85006 LA ROCHE sur YON CX

Candidature à la nouvelle commission exécutive de l'USR

La section, le syndicat ou l'ULSR de.....

Propose la/les candidature-s suivante-s :

Nom / Prénom	Adresse postale	Téléphone	Date de naissance	Année d'adhésion

à retourner à : USR CGT /16BD Louis Blanc /BP 227 /85006 LA ROCHE sur YON CX